

Entrepreneurs responsables

Étienne Lebas. De l'énergie à revendre

Des énergies fossiles au bois, Étienne Lebas a opéré une trajectoire parfaitement dans l'époque. À 46 ans, cet ingénieur de recherche a consacré sa thèse à la pyrolyse du charbon. Un sujet naturel pour ce Lorrain, qui a ensuite fait ses armes à l'Institut français du pétrole (IFP).

Mais bien avant que l'IFP n'accrole à son nom celui d'« énergies nouvelles », il consacre ses recherches à la capture du CO2 et à la biomasse. « *Mais nous nous projetions à trop long terme* », dit-il.

Cela tombe bien, l'IFP énergies nouvelles encourage alors l'essaimage. Il quitte l'institut. En poche, un brevet portant sur une technologie de cogénération à partir des déchets de bois, d'un meilleur rendement que l'existant, qu'il décide d'industrialiser.

De New Delhi à Copenhague, il « *parcourt la planète* » pour trouver l'un des éléments de son prototype. Un gazéificateur, comme on en utilisait lors de la guerre, faute de carburant – « *ou comme en est équipée la voiture de Gaston Lagaffe* », sourit-il.

Il découvre que l'équipement était développé « *sous (son) nez* », près de Lyon, par une entreprise de chaudronnerie. Ils s'associent, et fondent en 2009 Cogebio, pour « *cogénération* » et « *biomasse* ».

Pour la biomasse, le contrat est rempli. Le gazéificateur est relié à un brûleur, objet d'un autre brevet, formant ainsi une plate-forme permettant la substitution d'un combustible fossile (gaz naturel, fioul, propane) par de la biomasse solide pour la production de chaleur. D'une puissance de 400 kW à 2 MW, Gasclean peut alimenter une petite unité industrielle.

Pour l'heure, Cogebio (450 000 € de chiffre d'affaires l'an passé), qui a reçu le soutien de Bpifrance, a vendu une unité à un papetier du Sud-Ouest, engagé dans une certification ISO 14001. « *Notre procédé permet d'alléger la facture énergétique, et d'améliorer le bilan carbone des entreprises* », explique Étienne Lebas, qui aimerait ajouter à la plate-forme une turbine à air chaud, pour produire de l'électricité, en plus de la chaleur.

Mais le contexte est difficile. « *Les prix bas des hydrocarbures freinent les commandes...* » Cela ne décourage pas la société, qui emploie dix personnes à Loyettes (Ain). Pour favoriser les « *circuits courts* » et préserver les forêts, Cogebio cherche à adapter son procédé au bois de recyclage issu de l'industrie de l'ameublement ou des chantiers de démolition, dans le cadre d'un projet financé par l'Ademe.

(à Lyon)

TOSSERI Bénévent

<http://www.la-croix.com/Archives/2015-04-13/Etienne-Lebas.-De-l-energie-a-revendre-2015-04-13-1301952>